



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

POINT PRESSE : Contrat de bail pour l'exploitation du stade de La Maladière

Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal nous charge de vous convier à un point de presse qui se tiendra

mardi 25 novembre 2008, à 15h30,
à la salle de la Charte de l'Hôtel de Ville, à Neuchâtel

au cours duquel Mme Françoise Jeanneret, directrice des sports et M. Alain Ribaux, directeur de finances, vous informeront des modalités définies par le Conseil communal dans le cadre du contrat de bail qui lie la Ville de Neuchâtel et la Société Pro'Imax à propos du stade de La Maladière.

Prendrons également part à ce point de presse MM. Claude Martignier, président du Conseil d'administration de Pro'Imax SA, Alexandre Rey, directeur de Pro'Imax SA, Michel Favre, vice-président de Neuchâtel Xamax SA, Me Jean-Pierre Otz, membre du Conseil d'administration de Neuchâtel Xamax SA, Patrick Pollicino, chef du Service des sports.

Un communiqué de presse sera remis à cette occasion. Aucune information complémentaire ne sera transmise sur cet objet avant la tenue du point de presse.

Nous vous remercions de votre attention.

Neuchâtel, le 21 novembre 2008